

avait une question constitutionnelle en jeu—la nécessité de pourvoir au ministère resté sans titulaire. Sont-ils réellement de bonne foi en affirmant cela, et veulent-ils donner à entendre à la Chambre que tel est le cas ? dans le cas affirmatif, je leur demande alors comment ils ont pu rédiger une phrase comme celle-ci :

Je dois dire, tout d'abord, qu'il n'existe nul dissentiment entre nous et le premier ministre sur aucune question politique, commerciale ou constitutionnelle.

Nul dissentiment n'existe touchant aucune question constitutionnelle, disent-ils, dans le document en question, si soigneusement rédigé : et cependant, aujourd'hui, c'est bien d'une question constitutionnelle qu'il s'agit, puisqu'un portefeuille était resté sans titulaire. M. l'Orateur, il y a aujourd'hui preuve parfaitement établie contre les honorables ministres ; leurs déclarations sont contredites par les propres affirmations sorties de leur bouche. Voilà ce que je ne crains pas d'affirmer.

Que disent-ils encore ? Dans le document présenté par M. Foster au parlement, ces messieurs disent :

Bien que nous eussions beaucoup hérité à entrer dans un cabinet formé par M. Bowell, après la mort de sir John Thompson, nous avons, toutefois, loyalement travaillé de concert, selon la mesure de nos capacités, à rendre le Cabinet fort et puissant, et c'est avec un regret toujours croissant que nous avons vu nos efforts aboutir à une mesure de succès qui ne répondait ni à nos espérances, ni à nos efforts.

Voilà la déclaration faite à la Chambre par un des ministres de Son Excellence, affirmant que de concert avec ses collègues, il avait loyalement travaillé à rendre le Cabinet fort et puissant. Voilà ce qu'a affirmé l'un des ministres, parlant au nom des sept démissionnaires. A la déclaration faite par M. Foster à la Chambre des Communes, j'oppose celle faite par le premier ministre, le chef du Cabinet dont M. Foster est membre, et j'abandonne aux honorables ministres, s'ils le peuvent, le soin de concilier ces deux documents ; et s'il leur est impossible de les faire concorder, quelle est la déduction inévitable ? Quelle est la conclusion à laquelle il faut en venir ? Une conclusion honteuse, déshonorante aux yeux de tout homme qui aime sincèrement son pays.

Je vais maintenant donner à la Chambre lecture de la déclaration du premier ministre :

Même dans les circonstances critiques que nous traversons, je n'hésite pas à faire à la Chambre, sans nulle crainte, une déclaration que j'eusse certainement tû si l'on se fût abstenu de donner à la Chambre des Communes de semblables raisons touchant la cause qui a déterminé ces messieurs à quitter le Cabinet ; c'est que eût-on donné le loyal appui que tout chef de cabinet est en droit d'attendre de ses collègues, dans l'accomplissement de la tâche ardue du gouvernement d'un pays, appui qu'on a loyalement prêté à mes défunts chefs, sir John Macdonald et sir John Thompson, nous aurions tout aussi bien réussi que mes prédécesseurs à administrer les affaires du pays, bien que ne possédant pas la même mesure et habileté et de tact politique.

Et quelques lignes plus bas :

Si la jalousie et la détermination de neutraliser l'influence du premier ministre n'eussent été profondément ancrées dans le cœur de mes collègues, je me flatte que nous aurions réussi à administrer les affaires du pays.

A-t-on jamais entendu de telles paroles ? Le premier ministre déclare que si ses collègues lui eussent été loyaux, il aurait pu administrer avec succès les affaires du pays ; mais bien au contraire, ils lui ont été déloyaux, cherchant à ruiner sourdement son

M. PATKSON (Brant).

influence, et aux excuses déjà alléguées, ils ajoutent que la ligne de conduite en question a été adoptée, en raison de l'incapacité du premier ministre à administrer les affaires du pays.

Le premier ministre parle de "jalousie, d'une détermination de le ruiner sourdement". Ce n'est pas une idée qui se soit soudainement emparée d'eux ; mais c'est une détermination arrêtée. Qu'ajoute le premier ministre ? Cette détermination, dit-il, était profondément ancrée dans leur esprit. Cela veut dire que cette détermination avait mis quelque temps à opérer son évolution, et que ce n'était pas une impulsion soudaine. Et, avec la pleine connaissance de ces faits, le secrétaire d'Etat, le ministre des Finances et autres ministres de la Couronne sont allés partout répéter à la tribune populaire du pays qu'au sein du Cabinet régnait la paix, la concorde, et que tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Je ne désire pas prolonger outre mesure le débat. Je désire simplement mettre bien en relief ces faits, non pas dans le but de jeter du discrédit sur le gouvernement—car il serait plutôt à désirer dans l'intérêt même du pays que la production de pièces comme celles dont je viens de donner lecture à la Chambre fût impossible—mais l'espoir du pays repose maintenant dans l'avenir ; car nous voulons que le peuple sache exactement sinon toute la vérité, au moins celle qui s'est fait jour jusqu'ici, touchant le mode d'administration des affaires du pays, afin que le peuple puisse dire que les hommes choisis par la Couronne comme ses conseillers, et occupant les positions les plus élevées de notre pays, sont des hommes honorables, possédant le sentiment ordinaire des convenances, et le souci le plus ordinaire de la vérité.

M. CASEY : On dit, M. l'Orateur, que toutes les fortes têtes du Cabinet sont rentrées au giron, et je ne voudrais pas affirmer que les incidents de la soirée enlèvent toute vraisemblance à cette assertion. Le ministre des Finances s'est quelque peu creusé la cervelle pour nous prouver que ce qu'il a dit il y a quelque temps, tant en son nom qu'au nom de ses collègues, ne comportait pas la signification ordinaire attribuée aux mots perçus par le sens de l'ouïe, mais une signification tout autre. Le ministre des Finances avait là une tâche facile devant lui. Ce n'est pas la première fois qu'il a le devoir de modifier, à force d'explications, la signification des paroles employées au cours du débat. Il est tellement courtois du fait, que son cerveau a dû en être quitte pour un assez léger effort.

Mais l'ex-ministre de la Justice, qui n'est pas rentré au Cabinet, grâce à cette distension constitutionnelle du cerveau qu'il a héritée de l'auteur distingué de ses jours, a jugé de son devoir de nous donner de nouvelles preuves et de nouveaux éclaircissements sur le fait que la masse des têtes fortes était rentrée au Cabinet. Il nous a donné une version tout à fait nouvelle touchant les raisons qui ont poussé les ministres lâcheurs, à tenter de faire sombrer la barge du cabinet-Bowell. Le ministre des Finances nous avait dit que les démissionnaires voulaient faire sombrer le ministère, parce qu'il était trop faible, et la cause de cette faiblesse était que le premier ministre n'était pas fait pour le commandement. Mais le ministre de la Justice nous donne une autre raison des plus abracadabrantes. Les lâcheurs, dit-il, ont quitté le Cabinet, parce qu'ils étaient d'avis que le gouver-